

L'assurance plongée : un choix ou une obligation ?

Il va sans dire que tout accident, quelle que soit son importance, a des retombées financières. Outre le stress émotionnel provoqué par une urgence médicale, il faut faire face aux tracas liés à la gestion administrative et s'assurer que l'assureur peut vous prendre en charge immédiatement. Il est réconfortant d'avoir la garantie d'une aide financière, mais il est encore plus rassurant de savoir que quelqu'un sera là pour vous prendre en charge à travers tout le processus. Vous avez peut-être déjà entendu cette expression selon laquelle s'offrir une assurance est comme s'offrir une « tranquillité d'esprit ». Il s'agit d'une aide « pour le cas où », qui vous permet de vous sentir plus en sécurité dans des circonstances imprévisibles. Toutefois, une assurance fournit bien d'autres avantages que la tranquillité d'esprit et la garantie du paiement de vos demandes d'indemnisation. Le service souscrit se compose de deux éléments : la gestion préalable au sinistre et la gestion postérieure au sinistre.

Gestion préalable au sinistre : il est dans l'intérêt des assureurs de minimiser la fréquence des demandes d'indemnisation, c'est-à-dire de réduire la probabilité qu'il vous arrive quelque chose. Il est donc également dans leur intérêt de veiller à ce que les différents secteurs impliqués dans l'activité assurée poursuivent leurs efforts en vue d'améliorer les normes de sécurité associées. Dans cette optique, de nombreux assureurs, tels qu'International Diving Assurance (IDA), investissent une partie des primes aux côtés de DAN Europe dans la recherche médicale et sur la sécurité. Cela peut leur éviter certains sinistres ou en limiter les conséquences. Une autre partie des fonds collectés est reversée dans les campagnes de formation, la promotion de stratégies de sécurité de la plongée et la vérification des sites visant à identifier les dangers potentiels. Tout cela permet aux professionnels de la plongée de disposer d'informations sur la manière d'éviter les accidents.

Par ailleurs, un assureur, ou plutôt une compagnie d'assurance (comme DAN Europe Insurance Brokers Ltd), fournit des conseils à ses membres et clients quant à la couverture la mieux adaptée à leurs besoins et les aide à accéder aux informations importantes relatives aux risques qu'ils peuvent encourir. Ces différents services représentent un avantage de taille pour le secteur de la plongée, car il est plus important de collaborer envers la prévention des accidents que d'en payer les conséquences. Gestion postérieure au sinistre : malgré tous les efforts consentis pour assurer la sécurité, des accidents peuvent toujours se produire. C'est pourquoi il est utile de disposer d'une couverture d'assurance. Avant l'envoi de votre demande d'indemnisation, vous pourriez avoir besoin d'aide avec de nombreux autres aspects, notamment le choix de l'établissement médical, l'obtention d'un traitement approprié, les mesures de précaution contre les abus au sein d'hôpitaux à l'étranger, l'organisation d'un rapatriement ou encore l'obtention de conseils d'ordre juridique. Un assureur tel qu'IDA travaillant aux côtés de DAN Europe vous guidera à travers toutes les étapes nécessaires à la bonne gestion de votre situation. Imaginez l'angoisse à laquelle vous pourriez être confronté si vous deviez gérer seul tous ces aspects alors que vous vous trouvez dans une situation d'urgence dans un pays étranger !

Avoir quelqu'un de qualifié et d'expérimenté à vos côtés est à la fois essentiel et inestimable. « Je sais ce que je fais. Cela fait des années que je plonge, et il ne m'est jamais rien arrivé ! » Un ami m'a un jour dit que le fait de vivre dans les arbres pendant 30 ans ne transforme pas un homme en singe. De même, peu importe votre degré de professionnalisme ou l'étendue de votre expérience en tant que plongeur, il ne vous poussera jamais de nageoires et il existera toujours des risques inhérents à la plongée. Que peut-il

arriver ? Notre expérience chez DAN Europe nous a montré que la majorité des accidents de plongée sont en fait prévisibles, et que la plupart des cas sont dus à une erreur humaine ou à une erreur de jugement. Se laisser distraire ou laisser passer une chose en apparence insignifiante peut se révéler lourd en conséquences dans un environnement parfois isolé où l'accès à une aide médicale avancée peut être très limité.

Par ailleurs, un grand nombre d'accidents ne sont pas causés par des facteurs externes, mais par la « panique du plongeur ». Être un plongeur expérimenté peut certes s'avérer utile dans la gestion d'une situation à risque, mais ce n'est pas toujours une garantie qu'une telle situation pourra être évitée. Une fois que la panique apparaît, il est difficile, voire impossible, de reprendre ses esprits. De plus, les plongeurs chevronnés qui possèdent une connaissance poussée des procédures et précautions relatives à la plongée peuvent avoir tendance à ignorer certaines normes de sécurité, et se retrouver par exemple sans air au moment de réaliser les paliers de décompression, simplement par distraction. L'on pourrait penser que certains des accidents mentionnés ci-dessus auraient pu être évités si la situation avait été gérée différemment avant ou après l'événement. Toutefois, il n'est pas toujours si simple de prévoir ce qui peut mal tourner. Passer un appel à la ligne d'urgence de DAN peut faire toute la différence. L'aide fournie par les experts médicaux qui vous guideront dans tous les aspects de la situation peut sauver une vie.

Les accidents ont non seulement un coût pour la santé, mais également un coût financier. Les frais liés à un traitement médical à l'étranger peuvent être prohibitifs pour bon nombre de personnes. À titre d'exemple, un traitement hyperbare peut coûter 25 000 euros dans un caisson éloigné, un traitement hospitalier suivant un accident de moto peut coûter jusqu'à 100 000 euros (ou beaucoup plus encore si vous vous trouvez aux États-Unis) et un rapatriement peut coûter jusqu'à 60 000 euros. Dans certains pays, les hôpitaux peuvent refuser de traiter un patient si sa compagnie d'assurance n'a pas d'une bonne réputation, alors qu'en cas d'urgence médicale, chaque minute compte. Les coûts juridiques doivent également être pris en compte. De nos jours, les litiges sont de plus en plus nombreux et les actions en justice sont si courantes que vous pourriez vous voir traîner en justice alors vous n'y êtes pour rien ! Au Royaume-Uni, les frais de défense en justice peuvent atteindre 150 000 euros. Tout ce que vous faites dans la vie comporte un risque. Réfléchissez-y : les compagnies d'assurance n'existeraient pas si les accidents ne survenaient jamais. La plongée en scaphandre n'échappe pas à la règle, mais avec une préparation et des précautions adéquates, les risques associés à cette activité peuvent être limités. Au vu de tous ces éléments... pensez-vous toujours que l'assurance pour les plongeurs est un choix, et non une obligation?

Voici une liste des types d'accidents que nous avons été amenés à traiter chez DAN :

- Un plongeur effectuant un baptême tombe dans deux mètres d'eau, panique et se noie.
- Un plongeur est confronté à un débit constant dans une eau froide en raison d'un détendeur mal entretenu et son binôme est trop loin pour venir en aide, ce qui a pour conséquence la panique et le décès du plongeur.
- Un plongeur expérimenté interrompt une plongée depuis la côte par manque d'air et finit par décéder.
- Un plongeur expérimenté reste coincé dans une épave dont la pénétration est réputée dangereuse.
- Un plongeur expérimenté est mordu par un requin en plongeant dans une zone réservée à la chasse aux requins.
- Un plongeur décède après avoir respiré de l'air contaminé suite à un mauvais entretien du compresseur par le fournisseur.
- Des plongeurs tombent à court d'air et décident de remonter en trombe à la surface après avoir

refusé de partager l'air de leur binôme. Ils subissent une surpression pulmonaire ou une maladie de décompression.

- Un recycleur mal assemblé conduit à une intoxication du plongeur.
- Un plongeur remonte à l'échelle d'un bateau de plongée juste derrière son binôme. Celui-ci glisse et tombe avec sa bouteille sur la tête du plongeur, qui est atteint d'une invalidité permanente des suites des blessures occasionnées.
- Un plongeur est atteint d'une invalidité permanente suite au coup sur la tête provoqué par la bouteille de son binôme qui saute à l'eau et atterrit sur lui.
- Un plongeur est pris de panique en constatant que le moniteur/guide ne remarque pas qu'il manque un plongeur (en raison d'une distraction ou d'une négligence).
- La sortie d'une bouteille d'air est endommagée par une bouteille laissée en position verticale qui se renverse sur le pont d'un bateau. L'air comprimé transforme les bouteilles de plongée en missiles qui tuent ou blessent plusieurs personnes.
- Des cas de MDD imméritée surviennent suite à une plongée de routine réalisée dans la courbe de sécurité (plongée sans palier de décompression).
- Un plongeur développe des symptômes de MDD après son vol de retour.
- Un plongeur est accidentellement touché par le harpon d'un compagnon.
- Des plongeurs font l'objet d'une opération de recherche et récupération après s'être perdus lors d'une plongée dérivante.
- Un plongeur entièrement équipé tombe dans une piscine vide et souffre de lésions graves conduisant à une paralysie complète.
- Suite à un accident de plongée, un plongeur consulte un médecin généraliste qui ne reconnaît pas les symptômes de MDD dont souffre le plongeur et qui le fait traiter dans un hôpital plutôt que dans un caisson hyperbare.
- Suite à un accident de plongée, un plongeur consulte un médecin généraliste qui suppose qu'un traitement en caisson hyperbare est nécessaire alors que le plongeur requerrait en fait une hospitalisation.
- Survenue d'un accident à moto en Thaïlande.
- Des plongeurs souffrent de poussées de fièvre dengue ou d'une autre maladie soudaine alors qu'ils se trouvent à bord d'un bateau de plongée.